

### Subsides

**M. Breau:** Monsieur le président, je me réjouis que le ministre des Pêches et des Océans soit présent parmi nous en comité plénier. Au cours des dernières semaines, nous avons voulu aborder avec lui de nombreux sujets et il a eu l'amabilité de comparaître devant le comité des pêches et des forêts. Nous lui en sommes reconnaissants.

Je tiens à dire ainsi que l'ont d'ailleurs fait mes amis, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador et le député de Westmorland-Kent qu'il est plaisant de voir le ministre des Pêches siéger à côté du président du Conseil du Trésor. On ne saurait mieux illustrer les problèmes que connaissent actuellement les pêches. Comme nous n'en sommes encore qu'au début de la session, nous voulons nous montrer coulants et nous n'allons pas nous montrer difficiles tout de suite. Je répète ce que j'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre au député de Saint-Jean-Est; nous espérons qu'il parviendra à réaliser les projets qui lui tiennent à cœur.

J'aimerais que le président du Conseil du Trésor fasse abstraction un instant de son idéologie et qu'il cesse de comprimer aveuglément et de taillader les dépenses discrétionnaires, il se rendra alors compte qu'il est en fait en train d'humilier tous ses collègues du cabinet dont le ministère ont pour vocation de dépenser pour assurer le développement. La session a débuté il y a quatre ou cinq mois et je ne comprends toujours pas comment le ministre des Pêches et de Océans peut siéger au même pupitre que le président du Conseil du Trésor étant donné les difficultés que ce dernier lui a causées. Je ne vois pas comment le ministre peut retourner à Terre-Neuve et dans les autres provinces de l'Atlantique et expliquer la chose aux pêcheurs, aux conseils municipaux des villes et villages, aux chambres de commerce et aux diverses industries. Vous savez de quoi je parle, n'est-ce pas, monsieur le Président? Le ministre des Pêches et des Océans doit avoir de la difficulté à expliquer les raisons profondes pour lesquelles des changements ont été faits à une certaine date, notamment le 1<sup>er</sup> juin.

● (2130)

Je tiens à saisir l'occasion de dire à quel point l'ancien ministre des Pêches et des Océans a fait du bon travail. Quiconque dans les Maritimes s'y connaît en pêche serait d'accord avec moi. Hier ou avant-hier, pendant la séance du comité de l'expansion économique régionale, l'actuel ministre des Pêches et des Océans a lui-même parlé de la nouvelle prospérité des régions rurales de Terre-Neuve. Il a vanté l'activité économique des régions rurales de Terre-Neuve et des autres provinces de l'Atlantique. Tout cela s'est produit parce que l'ancien ministre jouissait d'une certaine influence sur le gouvernement, une influence que nous souhaitons au ministre d'acquiescer le plus tôt possible.

Je le répète, nous serons gentils pour un bout de temps et lui accorderons le bénéfice du doute. Le ministre précédent était influent au sein du gouvernement car notre parti accordait de l'importance aux pêches. En effet, les services des affaires extérieures et le corps diplomatique canadien ont fait pression à la Conférence sur le droit de la mer pour faire adopter la zone de 200 milles. J'ai participé à de nombreuses discussions au cours desquelles l'ancien ministre a exhorté le gouvernement à décréter unilatéralement la zone de 200 milles.

La prospérité des pêches n'est pas due uniquement à la zone de 200 milles. Elle est due au fait que nous avons un ministre,

[M. Stevens.]

un gouvernement et un parti qui étaient convaincus qu'il nous fallait investir là où ça compte, et c'est ce que nous avons fait.

Le député de Grand Falls-White Bay-Labrador a déclaré que le budget affecté aux ports de petits bateaux était l'année dernière de 41 millions de dollars, sur une base annuelle. On le réduit maintenant à quelque 32 millions. C'est une honte. Nous avons perdu une saison de construction dans le domaine des ports pour petits bateaux.

Pour la première fois en 20 ans, les entreprises de construction traditionnelles de ma circonscription ont été obligées de mettre du personnel à pied en juillet. Je ne peux pas parler au nom de tout le Nouveau-Brunswick, mais je sais que dans le nord de la province, qui comprend trois circonscriptions, le ministère des Travaux publics n'a pas signé un seul contrat depuis le 4 juin pour construire des installations marines quelconques destinées aux pêches et financées par le programme des ports pour petits bateaux. C'est honteux.

Les pêches sont un secteur important. C'est important pour la culture et la vie même de nos collectivités. Qu'un gouvernement accepte de suivre une politique fiscale tendant à geler les dépenses discrétionnaires, non seulement c'est humiliant pour le ministre des Pêches et des Océans, mais c'est une politique qui n'a aucun sens. Depuis trois ou quatre mois, je rencontre des pêcheurs et des associations d'aménagement. Ils n'arrivent pas à croire que le gouvernement du Canada veuille suivre une politique consistant à geler les dépenses discrétionnaires destinées aux ports pour petits bateaux.

Mon ami de Grand Falls-White Bay-Labrador a signalé que le programme Canada au travail lancé par le gouvernement libéral était un bon programme. Nous avons collaboré avec des responsables et des organisations locales dans nos circonscriptions pour pouvoir nous servir autant que possible de ce programme pour réparer les quais et construire de petits bâtiments, tâche qui peut être accomplie par les habitants des collectivités. C'est là aussi une initiative qu'a prise le député de Westmoreland-Kent lorsqu'il était ministre des Pêches. Il a su convaincre le Conseil du Trésor et la bureaucratie que cela procurerait non seulement du travail aux pêcheurs mais que ce serait plus rentable et plus efficace. Ainsi que l'a dit mon ami, des centaines de milliers de dollars de crédits ont été approuvés au titre de Canada au travail.

Le ministre des Pêches et des Océans ainsi que ses collaborateurs vont désormais devoir dire aux organisations des collectivités locales qu'ils regrettent beaucoup mais qu'ils n'ont pas d'argent. C'est honteux. Je voulais insister sur les propos qu'a tenus le député de Grand Falls-White Bay-Labrador car le président du Conseil du Trésor est présent à la Chambre.

Je voudrais parler d'un sujet sur lequel, j'en suis convaincu, nous aurons l'occasion de revenir avec le ministre des Pêches et des Océans avant l'adoption de ce bill. Le 22 août dernier, le ministre a annoncé sa décision d'augmenter les quotas de morue dans les secteurs 4T et 4T du golfe Saint-Laurent. Il a également annoncé qu'il retrancherait 6,000 tonnes métriques de ce quota pour l'attribuer à des vaisseaux de pêches et des chalutiers de plus de 100 pieds de long. Il leur a ainsi permis de revenir dans la région 14 du golfe Saint-Laurent pour la